WPT1 - Réseau - Plateforme web

La Charte du Réseau

(version Déc. 2017)

Cette charte a pour objet de :

- définir les valeurs partagées au sein du réseau
- de préciser les objectifs du réseau et ses modalités de fonctionnement
- être un outil de référence pour les acteurs du réseau

Image : pixabay

Les partenaires du projet YOUrALPS

Sommaire

PARTIE 1 – Le contexte général/Les Alpes, l'éducation à la montagne
PARTIE 2 – Le réseau/Ce qu'il est, pour quoi, pour qui
PARTIE 3 – L'organisation du réseau/Comment il fonctionne
PARTIE 4 – Les perspectives stratégiques/Quelle évolution pour le réseau 2020-2025 ?

Commentaires :

- Il s'agit d'un document de travail de la Charte. Il a vocation à s'enrichir tout au long du projet YOUrALPS.
- Le document final sera illustré avec des photos d'éducation à la montagne et éventuellement quelques dessins humoristiques.

Mémo sur l'objectif du WP T1 *[12-2016 -> 10-2019]*
« Structurer un Réseau alpin autour de l'éducation à la montagne (MoE) rassemblant des acteurs du domaine pédagogique formel et informel pour partager des expériences, des ressources et des projets liés à la MOE. Dans une logique de cohérence, le réseau valorisera les expériences et approches pédagogiques existantes. Une base de données et une plateforme web communes constitueront un outil central durable pour soutenir les échanges entre les acteurs du réseau. »

DOCUMENTS/ÉLÉMENTS LIVRABLES

• **1 charte/présentation du réseau :** Pour promouvoir le réseau, informer les acteurs/membres, clarifier les objectifs et les publics ainsi que les pratiques et les modalités de fonctionnement du réseau, une charte sera rédigée avec tous les PP et diffusée au format électronique et papier.
• **1 flyer réseau** : Un flyer en 5 langues présentant le réseau servira de support promotionnel. Il sera diffusé au format électronique et papier par chaque PP, en particulier pour leurs propres adhérents.
• **Première liste officielle des membres du réseau :** Cette liste présentera tous les PP, observateurs et acteurs concernés qui font officiellement partie du réseau MoE et ont signé la charte à la fin du projet.

- Sauf indication contraire, les images sont libres de droit -

PARTIE 1

Le contexte général

Les Alpes, l'éducation à la montagne

1.1 Les principaux défis pour les Alpes

« Les Alpes - Les Alpes sont l'une des plus grandes zones naturelles continues d'Europe et abritent une population de plus de 14 millions de personnes. Selon le périmètre déterminé par la Convention Alpine, les Alpes couvrent une surface de 190 717 km², soit 1 200 km de long sur un maximum de 300 km de large. Les Alpes démarrent au niveau de la mer et atteignent les 4 809 mètres, au sommet du Mont Blanc. Les Alpes sont réparties sur huit pays : Autriche (28,7 % de la surface totale), Italie (27,2 %), France (21,4 %), Suisse (13,2 %), Allemagne (5,8 %), Slovénie (3,6 %), Liechtenstein (0,08 %) et Monaco (0,001 %).

Les Alpes sont une zone naturelle unique située au centre de l'Europe continentale abritant environ 30 000 espèces animales et 13 000 espèces végétales. Une grande partie de ces espèces animales et végétales sont en danger, parmi lesquelles quelques-unes des 388 espèces végétales endémiques des Alpes.

L'homme s'est installé dans les Alpes il y a des siècles, ce qui explique la présence de paysages cultivés et réhabilités, même en haute altitude. Ses 14 millions d'habitants répartis dans plus de 5 000 communes et appartenant à divers groupes linguistiques représentent, sur un territoire relativement restreint, une diversité culturelle sans égal.

Depuis plus de 150 ans, les Alpes sont l'un des centres touristiques mondiaux les plus prisés des touristes, qui affluent plus nombreux chaque année.

Des inquiétudes et de nouvelles questions ont émergé ces dernières décennies en raison du développement économique plus dynamique dans et autour des Alpes. Aucune solution n'est envisageable au niveau national. Parmi ces inquiétudes, on retrouve une mobilité croissante qui entraîne des taux de croissance considérables des transports de passagers et de marchandises, une tendance à l'urbanisation dans de nombreuses vallées alpines, et des conflits croissants liés aux réserves des sols limitées des Alpes. Ces développements ont également exercé des pressions sur la protection de la nature, ainsi que sur la diversité et l'identité culturelles de la population alpine. »

(auteur : Convention Alpine – « The Alps, Eight countries, one territory » 2e édition, 2016)

Quelques défis majeurs :

- La diversité et la fragilité des richesses patrimoniales des Alpes
- Les effets du changement climatique particulièrement importants en zone de montagne
- Le développement d'activités économiques respectueuses du milieu montagnard : activités agricoles (pastoralisme, etc), tourisme doux, etc.
- La prévention des risques naturels en montagne
- La gestion des transports dans les Alpes
- Une culture commune à préserver
- …

⇨ **Les principales références internationales :**

La Convention Alpine :
http://www.alpconv.org/en/convention/default.html?AspxAutoDetectCookieSupport=1

- **Le programme Alpine Space :** http://www.alpine-space.eu/
- **Stratégie européenne pour la Région alpine – EUSALP :** https://www.alpine-region.eu/

3ème rapport sur l'état des Alpes :
http://www.cipra.org/de/publikationen/3172?set_language=de (toutes langues alpines)

1.2 L'éducation à la montagne dans les Alpes

L'éducation au développement durable (EDD) – Définition UNESCO « Programme d'action global »

« Le développement durable ne peut pas être atteint uniquement avec des solutions technologiques, des réglementations politiques ou des instruments financiers. Nous devons modifier notre façon de penser et d'agir. Cela nécessite une éducation de qualité et l'apprentissage du développement durable à tous les niveaux et dans tous les contextes sociaux.

L'éducation au développement durable (EDD) vise à nous permettre d'aborder les défis mondiaux présents et futurs de manière constructive et créative et de créer des sociétés plus durables et résilientes.

http://en.unesco.org/themes/education-sustainable-development

Une définition partagée de l'éducation à la montagne

Définition WPT2 YOUrALPS – Peut évoluer

« **L'éducation au développement durable** (EDD) et **l'éducation à l'environnement** (EE) constituent la base de l'éducation à la montagne. L'éducation à la montagne met l'accent sur les relations d'interdépendance entre les régions de montagne et la société. Dans le contexte alpin, l'éducation à la montagne permet aux jeunes d'aborder et de définir les Grands défis présents et futurs en les aidant à renforcer leurs capacités, leurs compétences et leur résilience sur la base d'une culture alpine et d'un patrimoine naturel riches. **La participation, la capacité à agir, l'autodétermination, l'apprentissage perpétuel, l'identification à l'environnement alpin** en tant que ressource essentielle à la vie et **l'intégration d'une éducation formelle et informelle** sont les principes clés qui soutiennent la transformation du système éducatif tout en favorisant la transition de tout le territoire alpin selon les principes du développement durable. »

Les valeurs de l'éducation à la montagne

Définition WPT1 YOUrALPS – Peut évoluer

L'éducation à l'environnement dans une perspective de développement durable est une éducation qui met au premier plan les valeurs. L'éducation à la montagne s'inscrit dans cette perspective.

- L'éducation à la montagne s'inscrit dans les principes du développement durable
- L'éducation à la montagne est un processus d'éducation tout au long de la vie
- L'éducation à la montagne s'appuie sur des méthodes pédagogiques actives et diversifiées, sur une pratique de terrain, sur le travail de groupe, sur la transdisciplinarité et sur l'exercice du débat
- L'éducation à la montagne favorise l'appropriation des grands enjeux pour la montagne et la participation active des citoyens
- L'éducation à la montagne vise le développement d'une culture de la montagne et d'une identité montagnarde partagées
- Le développement des actions d'éducation à la montagne se basent sur le partenariat et la recherche de qualité
- …

Les principaux défis de l'éducation à la montagne dans les Alpes

- Créer une conscience commune des Alpes
- Enseigner le patrimoine naturel et culturel alpin
- Recréer un lien entre les jeunes et le patrimoine de la montagne pour favoriser un avenir inspirant dans les Alpes
- …

⇨ **Les principales références internationales :**

- **Programme d'action global de l'UNESCO sur l'Éducation au développement durable** http://en.unesco.org/themes/education-sustainable-development
- **…**

PARTIE 2

Le réseau

Ce qu'il est, pour quoi, pour qui

2.1 L'histoire du réseau international d'éducation à la montagne

Début 2011, Alparc *(réseau alpin des espaces protégés)*, CIPRA International *(Commission International pour la Protection des Alpes)* et Educ'alpes *(réseau d'éducation à la montagne alpine / FR)*
"ont initié une réflexion commune pour le développement de l'éducation à la montagne à l'échelle de l'arc alpin. Ce rapprochement concernait :

- *la définition d'une stratégie commune autour de 2-3 axes prioritaires*
- *la poursuite de partenariats techniques autour de projets émergeants : programmes, éditions, …*
- *l'étude de la mise en place, à moyen terme, d'une dynamique de réseau international d'éducation à la montagne alpine ".*

Les 3 réseaux ont échangé régulièrement et collaboré autour de plusieurs projets internationaux, en particulier sur le thème de la jeunesse dans les Alpes : Youth Alpins Dialogue, Youth at the top, etc..

En 2016, le projet "Educating Youth for the Alps – YOUrALPS" a été sélectionné par le programme Alpine Space, offrant la possibilité de construire un projet international multi-partenarial. Le projet comprend :

- une analyse et des actions concernant l'éducation des jeunes à la montagne alpine
- la construction d'un réseau international d'éducation à la montagne dans l'arc alpin pour l'ensemble des acteurs alpins

Au cours de l'année 2017, une première version de la charte du réseau est validée. Un nom et un logo sont définis pour le réseau. Une plateforme internet voit le jour et des listes de discussion sont créées.

Liste des partenaires du projet YOurALPS :

- ALPARC - Le Réseau Alpin des Espaces Protégés | *Alpine Network of Protected Areas*
- Educ'alpes, réseau d'éducation à la montagne alpine
- Asters, Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Savoie
- Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formations Professionnelles Agricoles (EPLEFPA) de Chambéry – La Motte-Servolex
- Regione Lombardia - Direzione Generale Ambiente, Energia e Sviluppo Sostenibile | *Direction générale de l'environnement, de l'énergie et du développement durable*
- Fondazione Lombardia per l'Ambiente | *Fondation de Lombardie pour l'environnement*
- Regionalmanagement Burgenland GmbH | *Direction régionale du Burgenland*
- Verband der Naturparke Österreichs | *Association des parcs naturels autrichiens*
- Institut für Geographie, Universität Innsbruck | *Institut de Géographie, Université d'Innsbruck*
- Univerza v Ljubljani | *Université de Ljubljana*
- Biotehniški center Naklo | *Centre biotechnologique de Naklo*
- Nationalparkverwaltung Berchtesgaden | *Administration du parc national de Berchtesgaden*

Kick-off meeting (réunion de démarrage) de YOUrALPS, Janvier 2017, Chambéry (France)

2.2 Le champ d'intervention du réseau

Proposition validée par les partenaires YOUrALPS partners le 14.02.17

Le territoire du réseau correspond à l'aire d'application programme Alpine space (en rouge ci-dessous). Il est ouvert aux territoires complémentaires concernés par la stratégie EUSALP – Alpine Region.

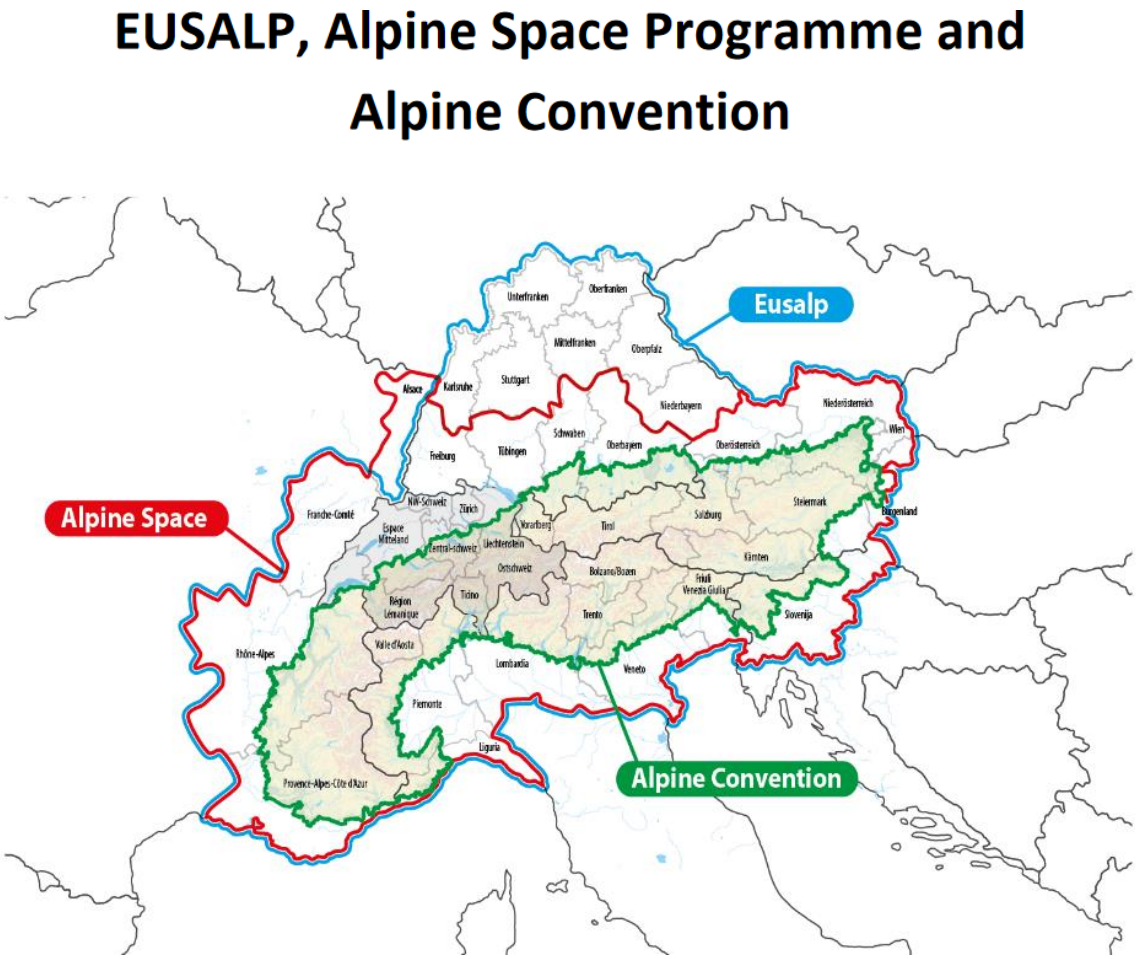

Source : http://ec.europa.eu/regional_policy/sources/cooperate/alpine/eusalp_alpine_space_alpine_convention.pdf

2.3 Les participants au réseau

OurAlps, réseau international d'éducation à la montagne dans les Alpes, est ouvert à toute personne ou structure volontaire, intéressée par l'éducation à la montagne dans les Alpes et partageant les valeurs du réseau.

Les spécialistes de l'éducation à la montagne ou les professionnels et les bénévoles du domaine de l'éducation, de la protection de la montagne, du tourisme, de la conservation du patrimoine, etc. peuvent participer.

Les membres du réseau peuvent ainsi être : individuels, associations, entreprises, collectivités, services d'Etat, travailleurs indépendants, espaces protégés, opérateurs territoriaux, jeunes, …

Les bénéficiaires du réseau (publics indirects)

Les publics concernés par les actions du réseau sont très variés : habitants, touristes, élus, professionnels de la montagne et/ou de l'éducation, familles, jeunes, étudiants, etc.

2.4 Les valeurs du réseau

Définition d'un réseau d'éducation à l'environnement – Exemple de définition en France
"Un réseau est une organisation légère à échelle humaine qui émerge du contact direct entre des personnes ayant un intérêt commun, tout en s'estimant et s'appréciant mutuellement. La structuration en réseau se caractérise par son horizontalité et son absence de hiérarchie entre ses membres. (…) Un réseau se construit et s'invente en même temps qu'il se vit. Il n'impose pas une philosophie à ses membres, il tente d'en faire vivre sur la base de celles de ces membres. On n'adhère pas seulement à un réseau, on en est partie prenante." (Charte du réseau national Ecole & Nature - France)

Les valeurs définies par les membres du réseau OurAlps

[Cette première liste de valeurs a été construite par les partenaires du projet YOUrALPS - Source: http://linoit.com/users/YOUrALPS/canvases/Network]

- **OUVERTURE :** ouverture d'esprit, promotion des différences, création de valeurs communes, mais également valorisation des spécificités, etc.
- **DIALOGUE :** respect, dialogue ouvert, consultation, cohésion, bienveillance, liberté d'expression, échange, capacité à comprendre l'autre, etc.
- **COOPÉRATION :** coopération mutuelle, participation active, responsabilité individuelle et collective, partage efficace de connaissances et d'expérience, coopération internationale, synergie, solidarité, partenariats, etc.
- **COMMUNAUTÉ :** cohésion, identité alpine commune, développement culturel commun, etc.
- **OPÉRATIONNALITÉ :** qualité, créativité, efficacité, durabilité, maintien d'un contact direct avec le terrain (outils/solutions concrets et pratiques, etc.), évaluation, etc.
- **NEUTRALITÉ : le réseau est apolitique et laïque.**
- …

2.5 But et objectifs du réseau

[Cette première liste d'objectifs a été construite par les partenaires du projet YOUrALPS - Source : http://linoit.com/users/YOUrALPS/canvases/Network]

Le réseau remplit :

- **une fonction technique** : lien entre les acteurs, circulation de l'information, conseil aux professionnels, élaboration de projets collectifs (événements, publications), etc..
- **une fonction stratégique :** représenter, promouvoir et développer le secteur, etc..
- **une fonction de laboratoire :** explorer, réfléchir, établir des références communes, diffusion d'expériences et d'idées, etc.

Etablir des liens entre les personnes

• établir un contact entre toutes les catégories d'acteurs
• mieux se connaître les uns les autres
• créer plus de synergies
• améliorer la coopération transfrontalière et intersectorielle

Partager et apprendre ensemble

• partage : bonnes pratiques, expériences, idées, informations, bases de données, méthodes
• transfert de connaissances, apprentissage mutuel

Penser, créer et produire ensemble

• s'ouvrir à de nouvelles idées, faire du brainstorming
• apporter une valeur ajoutée aux concepts pédagogiques
• créer des outils communs
• établir un lien entre ceux qui cherchent des solutions et les solutionn
• trouver des solutions conjointes à des problèmes communs
• harmoniser les bonnes pratiques
• mettre en œuvre au moins quelques objectifs d'éducation à la montagne dans les programmes scolaires

Concevoir un cadre collectif/définir une alpinité commune

• avoir des objectifs communs et une vision claire de ce que nous essayons d'accomplir ensemble
• trouver un cadre commun pour la MoE : outils d'apprentissage et sujets communs, etc.
• émergence d'une culture commune/identité alpine : réflexion et discussion
• travail de sensibilisation à l'identité alpine auprès des acteurs pédagogiques formels et informels

Promouvoir/représenter

• valoriser l'initiative existante
• diffuser et promouvoir des résultats à travers les réseaux secondaires
• partager toutes les informations et connaissances disponibles
• partager l'information pour promouvoir les initiatives communes
• agir en tant qu'interlocuteur des acteurs locaux et institutions alpines
• développement de partenariats pour promouvoir l'éducation à la montagne au niveau européen

Autres

• rencontrer les jeunes et les aider à comprendre et apprécier la région alpine
• *continuer à travailler au niveau national pour surmonter la barrière linguistique*

2.6 Types d'actions du réseau

Pour atteindre ses objectifs, les actions concrètes du réseau international d'éducation à la montagne sont les suivantes :

- séminaires et réunions,
- études,
- formations,
- dispositifs internet (plateforme web, listes de discussion, …),
- édition de guides pratiques ou d'outils pédagogiques,
- événementiels, opérations internationales,
- communication,
- et toute autre activité répondant aux objectifs du réseau.

Ces actions :

- sont construites avec, par et pour les acteurs alpins en logique ascendante (bottom-up), à partir d'un diagnostic partagé (analyse des besoins),
- s'inscrivent dans le principe de non-concurrence avec les actions des acteurs alpins.

Les actions menées doivent rester centrées sur l'objet du réseau : la montagne et les Alpes. Toute action ou tout contenu général relatif à l'éducation à l'environnement relève des réseaux traditionnels d'éducation à l'environnement de chaque pays.

Zoom – Listes de discussion pour le réseau
Une liste de discussion est un système permettant à plusieurs personnes d'échanger des messages via une adresse e-mail unique. Ces adresses sont conçues pour encourager un flux d'informations et d'échanges entre les acteurs alpins. Elles peuvent être à visée générale, pour des groupes de travail, triées par publics, par sujets, etc.
Elles sont ouvertes à tout acteur local intéressé ou peuvent être dédiées à un groupe de travail interne.
Comme toute liste de discussion, les listes du réseau alpin sont fondées sur les règles communes de courtoisie et de bienveillance mutuelle. Chacun est responsable des commentaires qu'il publie sur l'une des listes du réseau.
Pour le moment, le réseau alpin OurAlps gère 4 listes de discussion externes *(et 1 interne)* : network-participants@ouralps.org / climat-change@ouralps.org / youth@ouralps.org / alpine-medias@ouralps.org.

2.7 Types de ressources

Ressources humaines et matérielles

Ces ressources sont actuellement mises à disposition par les partenaires du projet YOUrALPS jusqu'en 2019.

Moyens financiers

La mise en place du réseau est actuellement financée par le projet YOUrALPS et ses co-financeurs.
D'autres sources de financements peuvent être mobilisées, publiques ou privées, sur critères éthiques.

Cohérence environnementale et sociale

Le réseau veille à ce que les moyens utilisés soient en cohérence avec les principes du développement durable. Cela concerne les choix en matière de transports, de matériel, d'alimentation, de logiciels, de la gestion des ressources humaines, mais aussi les droits de l'homme, la non-discrimination et l'égalité, etc.

PARTIE 3
L'organisation du réseau
Comment il fonctionne

3.1 Gouvernance

Période 2017-2019

Le réseau international d'éducation à la montagne sera mis sur pied et ses acteurs seront rassemblés pendant cette période correspondant au calendrier de YOUrALPS. Durant cette période :

- Les décisions sont prises par les partenaires du projet YOUrALPS et des acteurs pertinents sont consultés (ex : les personnes et structures inscrites sur la liste de discussion généraliste).
- Un groupe de travail 'Réseau/plateforme web' a été créée en avril 2018 pour suivre le développement du réseau.
- Différents scenarios vont être construits et étudiés pour donner au réseau un statut officiel et indépendant.
- Les acteurs alpins seront identifiés et rassemblés via le site internet et les listes de discussion.

Période 2020-25

Le réseau aura atteint un premier niveau d'équilibre en termes de participants et d'organisation.

Il devrait avoir un statut officiel, avec des modalités de représentation validées par les partenaires de chaque pays.

Il devrait également avoir une stratégie permanente concernant les ressources humaines dédiées à l'animation du réseau.

3.2 Développement de relations internationales et de relations avec chaque pays

Le réseau international d'éducation à la montagne se donne pour objectif de participer et/ou de représenter (représentant ou observateur) son secteur dans des instances internationales ou nationales : groupes de travail, comités de pilotage, autres réseaux, etc. Il peut s'agir :

- **des politiques ou instances de la montagne et des Alpes :**
  - Convention Alpine/Espace alpin/EUSALP
  - Alliance dans les Alpes [http://alpenallianz.org/en/about-us]
  - Ville des Alpes de l'Année [http://www.alpenstaedte.org/en/the-alpine-town-of-the-year-association?set_language=en]
  - Partenariat de la montagne (http://www.fao.org/mountain-partnership/en/)
  - …
- **des politiques ou instances de l'éducation à l'environnement :**
  - Projet de réseau européen d'éducation à l'environnement : http://for-eesd-in-europe.org/sites/default/files/manifeste%20EEDD%20-%20English.pdf
  - Congrès mondial de l'éducation à l'environnement (WEEC) :http://weecnetwork.org/
  - …
- **des politiques ou instances liés à la montagne, aux Alpes ou à l'éducation à l'environnement dans chaque pays de l'arc alpin.**

PARTIE 4

Les perspectives stratégiques

Quelle évolution pour le réseau 2020-2025 ?

A construire tout au long le projet YOUrALPS
Echéance mi-2019

Gouvernance formelle,

Orientations du projet (programme),

Ressources financières,

Ressources Humaines,

Communication,
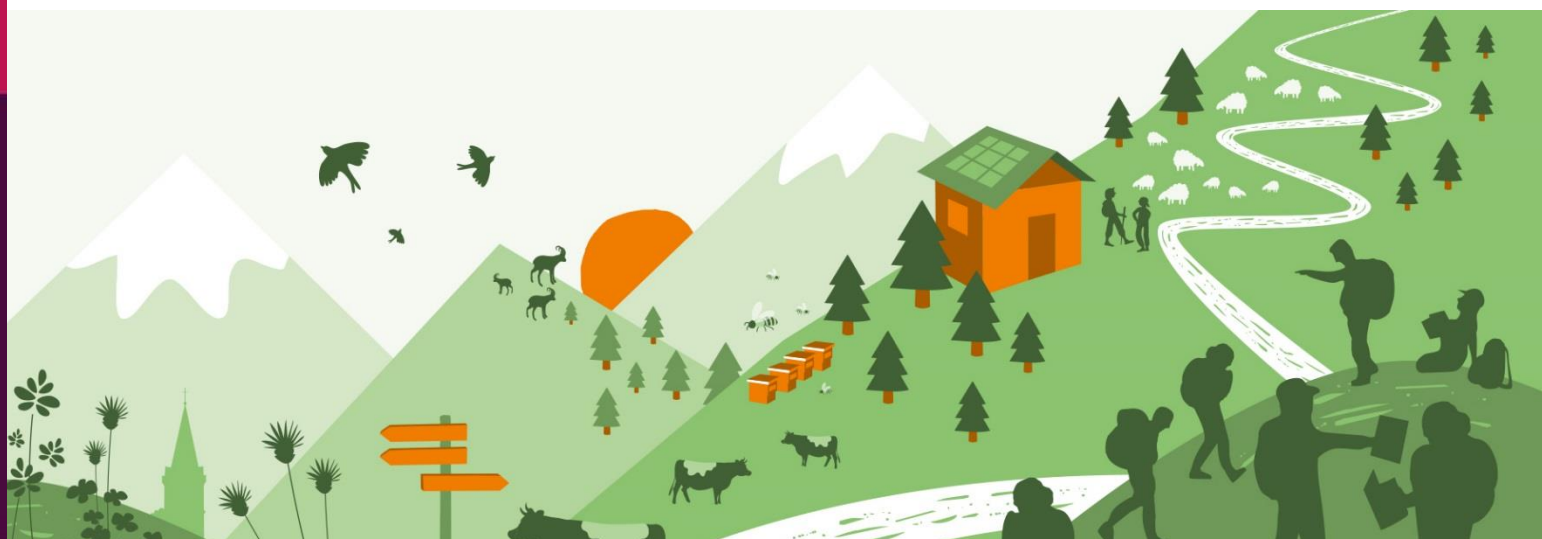
Etc.